

## A SAVOIR

### ***La chambre de commerce mise sur les réseaux professionnels***

Yves Broussoux a sorti de son chapeau le projet Citevolia. Il s'agit d'une plateforme de services proposés par des partenaires publics et privés pour les chefs d'entreprises adhérents de la chambre de commerce. *"Citévolia a pour vocation l'amélioration des compétences par l'information, la formation, l'accompagnement et la mise en réseau"*, a expliqué Yves Broussoux. Les chefs d'entreprise s'adresseront à Citévolia pour créer, reprendre ou transmettre une entreprise ; développer l'activité en réseau ; développer l'entreprise en harmonie avec le territoire ; effectuer aisément les formalités ; s'informer et se former.